

# Pratique et didactique des sports gymniques et acrobatiques VII

## Titulaires

Nathalie GUISSARD (Coordonnateur) et Alain CARPENTIER

## Mnémonique du cours

EDPH-I3223

## Crédits ECTS

5 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Français

## Période du cours

1e et 2e quadrimestre

## Campus

Erasme

## Contenu du cours

Cette UE comprend les AA suivantes:

- > AA Gymnastique acrobatique
- > AA Gymnastique rythmique ( pour les filles)
- > AA Expression corporelle

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

AA Gymnastique acrobatique : travail des actions motrices spécifiques sur les agrès en gymnastique et sports acrobatiques. Complexification des actions motrices gymniques (hauteur, vitesse d'exécution) et apprentissage et réalisation de gestes techniques nouveaux

AA Gymnastique rythmique: l'étudiant (e) devra acquérir des compétences gymnique en musique, l'étudiante sera capable d'exécuter et de créer des chorégraphies

AA Expression corporelle: l'objectif de ce cours est de faire ressentir à l'étudiant(e) le langage corporel et l'importance de celui ci dans la communication et le lâcher prise

## Pré-requis et co-requis

### Cours pré-requis

EDPH-I2142 | Activités Physiques et sportives IV | 5 crédits

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours pratiques

## Support(s) de cours

Université virtuelle

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Erasme

### Contact(s)

nathalie.guissard@ulb.be

## Méthode(s) d'évaluation

Autre et Examen pratique

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

- > AA Gymnastique acrobatique: examen pratique: séries à réaliser
- > AA Gymnastique rythmique ( pour les filles): examen pratique, création de chorégraphie
- > AA Expression corporelle: l'évaluation sera basée sur la participation et engagement lors du cours

### Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

**La moyenne harmonique pondérée sera d'application pour toutes les parties de cette unité d'enseignement**

Toutefois, l'UE est créditée si et seulement si les deux conditions suivantes sont remplies :

1° la moyenne harmonique pondérée des notes des différentes activités d'apprentissage qui la composent est supérieure ou égale à 10

2° la somme des points déficitaires des notes attribuées à chaque activité d'apprentissage n'excède pas deux points.

Ceci permet de s'assurer de l'acquis d'un socle suffisant de compétences pour chacune des activités d'apprentissage de l'UE:

Si la somme des points déficitaires des différentes activités d'apprentissage est supérieure à deux, la note la plus faible sera attribuée à l'ensemble de l'UE.

Le report de la note de l'AA d'une année à l'autre se fera automatiquement à **partir de 12/20**, sauf demande explicite de l'étudiant.

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des  
Sciences de la motricité

BA-MOTR | Bachelier en sciences de la motricité, orientation  
générale | bloc 3

